



PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

À une assemblée spéciale du Conseil de la Paroisse de Saint-Isidore, tenue le 21 décembre 2016, 19h30 au bureau municipal, 671 St-Régis, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément aux dispositions du code municipal sont présents M. le maire Sylvain Payant, MM les Conseillers Martin Sauvé, Jean-Charles Belleau, Dany Boyer et Jean-Denis Patenaude MME les conseillères Linda Marleau et Marie Meunier formant quorum sous la présidence du maire. M. Sébastien Carignan-Cervera, directeur général, assiste également à la réunion.

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal à tous les membres du Conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée au conseil.

RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES

S8378-12-2016 CONSIDÉRANT la nécessité de spécifier la source de financement pour les dépenses dont les crédits ne sont pas disponibles au budget 2016 ;

CONSIDÉRANT la résolution 8236-06-2016 relative à l'embauche de l'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT la résolution 8200-05-2016 relative à l'urbanisation de Saint-Régis ;

CONSIDÉRANT les travaux de réfections ayant eu lieu sur le réseau routier municipal ;

Il est résolu unanimement de préciser les sources de financement des éléments mentionnés précédemment de la façon suivante :

- Salaire de l'inspecteur municipal (26 543.37\$) assumé par le surplus libre ;
- Urbanisation de Saint-Régis 39 635.99\$) assumé par le surplus libre ;
- Entretien des routes locales (41 252.81\$) assumé par le fonds carrières et sablières.

ADOPTION PREMIER PROJET 406-2016 / PLAN D'URBANISME

S8379-12-2016 CONSIDÉRANT l'avis de motion donné à l'assemblée régulière du 5 décembre 2016 ;

Il est résolu unanimement d'adopter le premier projet de règlement 406-2016, règlement modifiant le plan d'urbanisme 332-2010 pour fin de concordance au règlement numéro 180, modifiant le schéma d'aménagement révisé (SAR) de la MRC de Roussillon.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 397-2016 / USAGE PARC INDUSTRIEL

S8380-12-2016 Monsieur Jean-Charles Belleau donne avis de motion qu'un RÈGLEMENT 397-2016, règlement décrivant les usages permis dans les zones I-223, I-224 et I-225 correspondants au parc industriel.

ADOPTION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 397-2016 / USAGES PARC INDUSTRIEL

Ce point est remis à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente.



EMBAUCHE DES SURVEILLANTS DE PATINOIRE

S8381-12-2016 Considérant que depuis 2012, l'embauche de surveillants lors des heures d'ouverture de la patinoire a eu un impact positif sur le taux de fréquentation ainsi qu'un taux de satisfaction élevé auprès des usagers et des parents ;

Il est résolu unanimement d'autoriser l'embauche de surveillants pour les heures d'ouverture de la patinoire pour la saison 2017 selon les modalités suivantes :

Mégane Coydon Dubuc :	11.15 \$ / heure
Dominic Dumas :	11.15 \$ / heure
Maude Légaré :	10.85 \$ / heure
Frédéric Charron :	10.85 \$ / heure

Selon les disponibilités des candidats et selon un horaire pré établi par Mme Annie Beauchamp totalisant une prévision budgétaire de 8 020\$.

Levée de l'assemblée

Je, Sylvain Payant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvain Payant, maire

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général et secrétaire-trésorier